



Probleme financier a cause de sa banquière

Par **carinelle**, le **02/09/2013** à **16:38**

Bonjour ,

que peut faire mon frère contre une banquière qui les a mis dans la ***** financièrement .Sachant que dès que le compte était dans le rouge ,la banquière piochait dans l 'epargne mon frère pour renflouer le compte puis a finit après avoir mis a sec ce compte ou mon frère avait placer un peu d'argent .De plus , elle a augmenter l'autorisation de découvert le faisant passer de 500 € a 1000 € en attendant que la demande de prêt soi accepter .Hors après 5mois d'attente et de très nombreux appels de mon frère concernant ce prêt ou la banquière était toujours absente , ce fameux prêt a été refusé et l'autorisation de decouvert revenue a sa base de départ mettant mon frère dans une situation critique plus de carte bancaire , sa banquière vient de rejeter les dernières factures ...d'ailleurs cette fameuse banquière lui a conseiller d'emprunter chez C***** Organisme de credit !! Depuis , il ne peut plus la joindre .

Que peut faire mon frère contre cette banquière incompetente qui est en grande partie responsable de la situation critique de mon frère (2000 € de decouvert)?Quel peut être ses démarches avant la situation ne s'aggrave encore .

Merci de votre aide

Par **youris**, le **02/09/2013** à **18:24**

bjr,

déjà il faut éviter de d'écrire que la banquière est responsable de tous les ennuis financiers de votre frère.

en effet il appartient au titulaire du compte de vérifier que ses paiements et ses prélèvement ne vont rendre le compte débiteur.ce n'est pas à la banque de le faire pas plus qu'elle n'ait obligé d'accorder un découvert. si l'épargne de votre frère a été mis à sec par son découvert c'est que son compte était souvent débiteur

par contre je ne crois pas que la banque ait le droit de prendre sur un compte pour combler le découvert d'un autre à moins que votre frère ne l'ait autorisé.

la seule solution c'est que votre frère demande un rendez-vous au directeur de son agence pour expliquer sa situation.

mais votre frère doit être prudent car il pourrait à la demande de la banque se retrouver interdit bancaire.

cdt

Par **carinelle**, le **02/09/2013** à **19:27**

bonjour ,merci de m'avoir répondu . non mon frère n'avait pas donner l'autorisation à la banquière de prendre l'argent qu'il avait mis de coté .d'un autre coté quand quelqu'un est juste financièrement on ne lui passe pas son autorisation de decouvert de 500€ a 1000 €.là je viens d'apprendre qu'on lui a repris sa carte bancaire .Le comportement de cette banquière n'est pas très honnête même si mon frère a une part de sa responsabilite dans ce qui lui arrive .quand elle lui dit d'aller emprunter à un organisme de credit (ceux que l'on voit à la télé)je trouve cela surprenant de la part d'une banquière .
Cordialement

Par **youris**, le **02/09/2013** à **20:35**

bjr,
la proposition ne me surprend pas de la part de la banque.
elle préfère que ce soit un autre organisme qui fasse un crédit à votre frère pour rembourser les dettes que votre frère a avec la banque.
ainsi la banque est remboursée sans prendre aucun risque.
cdt